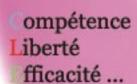
# Procédure De Soutenance

D'un Mémoire De Master



La CLE de la réussite.



Ecole Centrale des Logiciels Libres et des Télécommunications. Direction de la Formation et de la Recherche (DFR) Zone de captage – Cité ACASE immeuble n°36 Tel: (221) 33 867 45 90 / 77 370 86 47 / 77 517 17 71 Site: www.ec2lt.sn - E-mail: ecole@ec2lt.sn

# <u>Sommaire</u>

ommaire	3
NTRODUCTION GENERALE	5
PRESENTATION DU MEMOIRE	2
1.1. Introduction	2
1.2. Consistance du manuscrit	2
1.3. Langue du mémoire	2
1.4. Ordre et contenu des parties	2
1.4.1. Page de garde	3
1.4.2. Dédicace	3
1.4.3. Remerciements	3
1.4.4. Résumé	3
1.4.5. Table des matières	3
1.4.6. Liste des tableaux	3
1.4.7. Liste des figures	3
1.4.8. Liste des acronymes et symboles	4
1.4.9. Introduction générale	4
1.4.10. Corps du mémoire	4
1.4.11. Conclusion générale et perspectives	4
1.4.12. Références bibliographiques	4
1.4.13. Annexes	5
1.5. Forme	5
1.5.1. Pagination	5
1.5.2. Mise en page	5
1.5.3. Marges	5
1.5.4. Notes de bas de page	5
1.5.5. Equations et formules mathématiques	5
1.5.6. Figures / schéma	6
1.5.7. Tableaux	6
1.5.8. Unités de mesures SI	7
1.5.9. Citations	7
1.5.10. Références bibliographiques	7
1.6. Respect du droit d'auteur	8
1.6.1. Plagiat	8

1.6.2. Contenu	8
MODALITES DE SOUTENANCE	9
2.1. Procédures préalables à la soutenance	9
2.1.1. Dépôt initial du mémoire	9
2.1.2. Composition et nomination du jury d'examen du mémoire	9
2.1.3. Rôle du jury	10
2.2. Soutenance	10
2.2.1. Déroulement de la soutenance	10
2.2.2. Verdict du jury	10
2.2.3. Corrections après la soutenance	11
2.3. CRITERES D'EVALUATION DU MEMOIRE ET DE LA SOUTENANCE	11
2.3.1. Critères d'évaluation de la qualité scientifique du mémoire (fond)	11
2.3.2. Critères d'évaluation de la qualité rédactionnelle du mémoire (forme)	11
2.3.3. Appréciation de la présentation orale :	12
2.4. Dépôt final du mémoire	12

## INTRODUCTION GENERALE

Les étudiants de cycle Master doivent présenter un « Mémoire de Recherche » à l'issue de ces deux années. Pour répondre à des impératifs académiques, l'élaboration de ce mémoire se déroule sur 2 ans :

- 1. En 1ère année Master M1 : année théorique
- 2. En 2e année Master M2 : théorique + rédaction, remise et soutenance du Mémoire de recherche

Ce mémoire de recherche qui se concrétise par un document écrit de 60 pages maximum hors annexes et une soutenance orale, doit attester de la maturation des connaissances que l'étudiant a acquises durant son cursus, de sa capacité à rechercher, analyser, agréger de l'information, de dégager une problématique et d'y répondre. Le mémoire s'apparente totalement à un travail faisant progresser le champ de la connaissance, dans sa méthodologie, ses objectifs et ses résultats.

CHAPITRE 01 PRESENTATION DU MEMOIRE

# Chapitre 01

## PRESENTATION DU MEMOIRE

#### 1.1. Introduction

Un mémoire de master doit satisfaire à certaines normes de présentation ou de règles d'écriture. C'est pourquoi un mémoire doit être rédigée en respectant les principes généraux qui en garantissent la qualité en matière de rédaction et de composition : correction de la langue, clarté, concision, logique, ordre, unité, ...etc. En pratique, si le mémoire ne satisfait pas aux normes répertoriées dans le présent guide, elle sera refusée par l'école et sera remise au candidat pour que les corrections qui s'imposent y soient apportées.

#### 1.2. Consistance du manuscrit

Pour éviter de traiter de ce qui n'est pas indispensable à la compréhension du mémoire, le candidat a intérêt à appliquer les principes de concision et d'unité, voire de simplicité. Ainsi, un mémoire ne devrait pas dépasser **60 pages** à **interligne et demi** (environ 400 mots par page).

#### 1.3. Langue du mémoire

Le mémoire doit être rédigé en langue de formation (français). Le candidat doit adopter un style direct, simple et concis, éviter de recourir à **la première personne du singulier** et utiliser de préférence le présent de l'indicatif. Le français doit être de bonne qualité, les phrases bien structurées; on doit respecter les règles de la syntaxe, de l'orthographe et de la ponctuation et éviter d'utiliser les abréviations de façon abusive.

#### 1.4. Ordre et contenu des parties

L'ordre des parties constituant le mémoire est le suivant :

- Page de titre,
- Dédicace (facultative),
- Remerciements (facultative),
- Résumé,
- Table des matières,
- Liste des tableaux,
- Liste des figures,
- Liste des acronymes et abréviations,
- Introduction Générale,
- Corps de l'ouvrage (chapitres),
- Conclusion générale et perspectives,
- Références bibliographiques,
- Annexes (facultative).
- Une page de garde contenant des résumés avec mots clés (Anglais, Français, Chinois)

#### 1.4.1. Page de garde

La page de garde (ou page de couverture) est la première page du document. Même si le mémoire est rédigé en anglais, la page de titre doit être composée en français, sauf le titre lui-même, bien sûr. Le titre doit être précis, car il servira à cataloguer l'ouvrage : il doit identifier avec précision le sujet de la recherche et la discipline traitée; il doit être complet, mais bref. En général, un titre comprend une dizaine de mots. En plus du nom et prénom de l'étudiant, sa filière et spécialité, la page de garde doit comporter aussi un numéro d'ordre (de référence) et la liste des membres de jury.

#### 1.4.2. Dédicace

La dédicace est un hommage que l'auteur souhaite rendre à une ou plusieurs personnes de son choix.

#### 1.4.3. Remerciements

Grâce aux remerciements, l'auteur attire l'attention du lecteur sur l'aide que certaines personnes lui ont apportée, sur leurs conseils ou sur toute autre forme de contribution lors de la réalisation de son mémoire. Le cas échéant, c'est dans cette section que le candidat doit témoigner sa reconnaissance à son directeur de mémoire, aux organismes dispensateurs de subventions ou aux entreprises qui lui ont accordé des bourses ou des fonds de recherche.

#### 1.4.4. Résumé

Le résumé est un bref exposé du sujet traité, des objectifs, des hypothèses émises, des méthodes expérimentales utilisées et de l'analyse des résultats obtenus. On y présente également les principales conclusions de la recherche ainsi que ses applications éventuelles. Le résumé doit donner une idée exacte du contenu du mémoire. Ce ne peut pas être une simple énumération des parties du mémoire, car il doit faire ressortir l'originalité de la recherche, son aspect créatif et sa contribution au développement de la technologie ou à l'avancement des connaissances. Un résumé ne doit jamais comporter de références ou de figures. Le résumé doit-être traduit en anglais.

#### 1.4.5. Table des matières

La table des matières comprend, selon leur ordre d'apparition dans l'ouvrage, la mention de toutes les divisions de premier, deuxième et troisième ordre, c'est-à-dire la mention des titres de chapitres, de sections et de sous-sections. Les mentions des titres des chapitres, sections et sous-sections dans la table des matières doivent être identiques en tous points aux titres de ces parties dans le mémoire; elles doivent être présentées dans le même ordre et sans interruption dans leur suite logique.

#### 1.4.6. Liste des tableaux

La liste des tableaux comporte les numéros des tableaux ainsi que leur titre complet.

#### 1.4.7. Liste des figures

La liste des figures comporte les numéros des figures ainsi que leur titre complet.

#### 1.4.8. Liste des acronymes et symboles

La liste des sigles et abréviations présente, dans l'ordre alphabétique, les sigles et abréviations utilisés dans le mémoire ainsi que leur signification.

#### 1.4.9. Introduction générale

Dans l'introduction générale, on présente le problème étudié, les buts poursuivis et les différentes parties du mémoire. L'introduction permet de faire connaître le cadre de la recherche et d'en préciser le domaine d'application. Elle fournit les précisions nécessaires en ce qui concerne le contexte de réalisation de la recherche, l'approche envisagée, l'évolution de la réalisation. En fait, l'introduction permet au lecteur d'appréhender correctement le sujet et susciter ainsi son intérêt pour la suite du mémoire.

L'introduction peut également comporter une brève revue historique et bibliographique du sujet; si cette revue est trop volumineuse, le directeur de recherche peut cependant demander de la présenter dans un chapitre distinct.

#### 1.4.10. Corps du mémoire

On y présente le développement théorique ou mathématique, la méthodologie et la conception de l'expérimentation, les mesures, les résultats et leur analyse, en plus de la discussion scientifique nécessaire. Il peut comporter plusieurs chapitres. Chaque chapitre doit commencer par une introduction et se termine par une conclusion.

Les résultats de simulation et/ou expérimentaux obtenus doivent être décrits selon un ordre logique. Chaque résultat est précédé de quelques lignes permettant de comprendre le but de l'expérience et sa réalisation. En aucun cas, il ne doit y avoir de confusion entre la partie résultats et discussion. La partie discussion reprend les différents résultats d'un point de vue de leur signification, entre eux et vis à vis de la bibliographie. L'interprétation doit être fondée et critique, notamment sur le plan des méthodologies utilisées et de leurs limites.

#### 1.4.11. Conclusion générale et perspectives

La conclusion générale permet de mettre l'accent sur les contributions du mémoire à l'avancement des connaissances et au développement des technologies, tout en identifiant ses limites et ses contraintes. Elle permet également d'identifier de nouvelles voies de recherche (perspectives). Des recommandations y sont également énoncées. La partie conclusion/perspectives met en perspective le travail réalisé, notamment par rapport aux objectifs initiaux.

#### 1.4.12. Références bibliographiques

Il faut bien faire la distinction entre liste de références et bibliographie. La bibliographie recense l'ensemble des livres, documents, communications et articles scientifiques relatifs à un sujet donné, que l'on ait ou non consulté ces ouvrages lors de son travail. Quant à la liste de références, elle recense l'ensemble des ouvrages consultés au cours de la recherche et auxquels on fait référence dans le texte. En général, les travaux de recherche universitaires exigent une recension bibliographique exhaustive. Il arrive toutefois qu'un mémoire ne comporte qu'une liste de références.

CHAPITRE 01 PRESENTATION DU MEMOIRE

#### 1.4.13. Annexes

Bien que nécessaires à la compréhension du travail de recherche, certains documents peuvent alourdir le texte. Il est donc préférable de les présenter en annexe et de les séparer les uns des autres par des pages de titre appropriées.

#### **1.5. Forme**

Le mémoire doit être conforme aux normes de présentation explicitées ci-après. Les principaux aspects considérés sont la pagination, la mise en page, les marges, les notes de bas de page, les figures, les tableaux, les unités de mesures SI, les citations et les références.

#### 1.5.1. Pagination

Toutes les pages comptent dans la séquence de pagination. Les pages qui précèdent l'introduction générale sont numérotées en chiffres romains; toutefois, la page de titre n'est pas numérotée. Les numéros apparaissent sur toutes les autres pages jusqu'à la page précédant l'introduction. Par la suite, toutes les pages sont numérotées en chiffres arabes, depuis la première page de l'introduction, où le compte recommence à un, jusqu'à la fin, y compris les pages des annexes.

Il faut numéroter les pages dans le coin inférieur droit; les numéros sont placés à 1,25 cm du haut de la page et alignés avec le côté droit du texte. Il n'y a ni tiret ni point avant ou après le numéro de page. Les pages numérotées doivent l'être conformément à ces normes selon l'ordre séquentiel croissant.

#### 1.5.2. Mise en page

Le texte du mémoire doit être composé à interligne et demi. L'uniformité des caractères est requise tout au long du texte.

Format: police: 12, times new roman,

Paragraphe : justifié, interligne 1.5

#### 1.5.3. Marges

Les marges des pages doivent être de 1,5 cm sur le côté droit et 2,5 cm sur les autres côtés.

#### 1.5.4. Notes de bas de page

Pour présenter une note de bas de page, il faut respecter la marge de 2,5 cm en dessous de cette note. La note est séparée du texte par une ligne d'environ 50 mm et elle peut être composée en caractères plus petits que ceux du texte. Les notes de bas de page doivent être aussi brèves que possible.

#### 1.5.5. Equations et formules mathématiques

Il faut identifier chaque équation par un numéro d'identification double en chiffres arabes (placé entre parenthèses) : le premier chiffre est le chiffre du chapitre, le deuxième indique l'ordre

d'apparition de l'équation dans ce chapitre. L'équation doit être centrée et le numéro doit être placé à droite ; exemple :

$$V(t) = A + \sum_{n=1}^{i} (a_n \sin(b_n \omega t))$$
 (1.1)

#### 1.5.6. Figures / schéma

Il faut identifier chaque figure (schéma, croquis, photographie, diagramme, graphique et autre illustration) par un titre. Ce titre doit être centré et situé immédiatement <u>sous</u> la figure. Il doit être précédé du mot « **Figure** » (en gras) et d'un numéro d'identification double en chiffres arabes : le premier chiffre est le chiffre du chapitre, le deuxième indique l'ordre d'apparition de la figure dans ce chapitre (ex. : **Figure 3.4** identifie la 4º figure du chapitre III). La légende suit directement cette identification. Les illustrations doivent être très claires et, dans la mesure du possible, les caractères des mots qu'elles contiennent doivent avoir plus d'un millimètre de hauteur, ce qui facilite la lisibilité des reproductions par photocopie. Les figures doivent être placées dans le même sens que le texte principal, soit dans le sens le plus étroit de la page.

#### Exemple

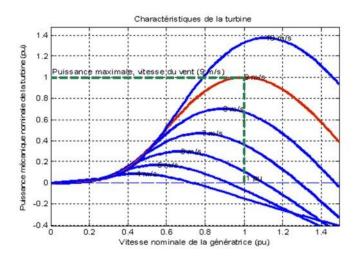


Figure 1.4. Caractéristiques mécaniques de la turbine éolienne basée sur la MAS à cage

La clarté, des figures et schémas, est exigée. Ils ne doivent pas être surchargées et correctement légendées. Chaque légende doit contenir un titre, ainsi que quelques mots permettant de comprendre les contenus de la figure sans avoir recours au texte.

La réduction d'une figure ne doit entraîner aucune perte d'information. C'est pourquoi, il est recommandé que l'original soit composé à l'encre noire opaque et que les notes, caractères et symboles soient lisibles. Les figures doivent être intégrées au texte de l'ouvrage. Au lieu d'utiliser des couleurs qui peuvent créer une confusion entre les divers tons de gris au moment de la reproduction ou de la photocopie, il est préférable d'utiliser des symboles ou des hachures diversement denses et orientées.

#### 1.5.7. Tableaux

Il faut identifier chaque tableau par un titre. Ce titre doit être aligné à gauche et situé audessus du tableau. Il est précédé du mot « Tableau » et d'un numéro d'identification double en

Chapitre 01 Presentation du Memoire

chiffres arabes. Il n'y a pas de légende après le titre d'un tableau; c'est dans le texte qu'il faut fournir les explications appropriées.

On doit là encore respecter les marges. Si un tableau occupe plus d'une page, il faut en répéter l'identification (tableau, numéro, titre) sur la page suivante et ajouter le mot « suite » entre parenthèses. Toutefois, pour éviter d'insérer de longs tableaux dans le texte, il est recommandé de placer en annexe tout tableau trop volumineux.

#### Exemple:

Tableau 1.1. Classification des turbines éoliennes.

Echelle	Diamètre de l'hélice	Puissance délivrée	
Petite	<12 m	<40 kW	
Moyenne	12 à 45 m	40 kW à 1 MW	
Grande	>46 m	>1 MW	

#### 1.5.8. Unités de mesures SI

Il faut exprimer toutes les valeurs numériques à l'aide des unités du Système International d'unités (SI). Cette règle concerne non seulement les unités courantes, comme « g » ou « kg », mais également toutes les autres unités de mesure, y compris celles relatives aux heures, dates, monnaies, ...etc. Il faut aussi utiliser la virgule décimale et non le point. Toutefois, en cas de nécessité, on peut ajouter les conversions des valeurs en unités du système impérial entre parenthèses, immédiatement après les valeurs exprimées en unités SI.

#### 1.5.9. Citations

Il faut insérer les citations courtes entre guillemets directement dans le texte. En ce qui concerne les citations de plus de trois lignes, il faut les dégager du texte et les présenter en retrait et à simple interligne. Lorsqu'on cite un auteur, il faut le faire dans sa langue d'origine. On peut toutefois rapporter ses propos dans ses propres mots, en incluant la référence; dans ce cas, il ne s'agit pas d'une citation à proprement parler.

#### 1.5.10. Références bibliographiques

Le développement d'une idée ou d'une recherche est toujours basé sur les résultats et les conclusions de travaux antérieurs. La démarche entreprise dans un mémoire de master par les lectures, expériences et conclusions doit être reflétée dans la liste de références ou la bibliographie. Dans la liste de références, il faut répertorier chacun des ouvrages cités dans le texte. Cette liste de références bibliographiques :

- permet de démontrer la connaissance du sujet ou du domaine de recherche;
- permet de reconnaître les personnes qui ont développé les idées sur lesquelles la recherche est appuyée;
  - permet au lecteur de repérer les ouvrages consultés lors de la recherche.

Exemple de présentation de la liste de références bibliographiques

#### • Livres :

[No d'ordre] Nom des auteurs, intitulé du livre, Edition, pays, année

#### Exemple:

- [1] W.-K. Chen, Linear Networks and Systems. Belmont, CA: Wadsworth, 1993, pp. 123-135.
- [2] H. Poor, An Introduction to Signal Detection and Estimation. New York: Springer-Verlag, 1985, ch. 4.

#### Articles de journaux

[No d'ordre] Nom des auteurs, "titre de l'article," Journal, Vol., No., pages, mois, année.

#### Exemple:

[3] Y. Yorozu, M. Hirano, K. Oka, and Y. Tagawa, "Electron spectroscopy studies on magneto-optical media and plastic substrate interfaces," *IEEE Transl. J. Magn.Jpn.*, vol. 2, Aug. 1987, pp. 740–741

#### • Articles de conférences

[No d'ordre] Nom des auteurs, "titre de l'article," intitule de la conference en italique, lieu de la conférence, date année, pages

#### Exemple:

- [4] S. P. Bingulac, "On the compatibility of adaptive controllers (Published Conference Proceedings style)," in *Proc.* 4th Annu. Allerton Conf. Circuits and Systems Theory, New York, 1994, pp. 8–16.
- [5] G. R. Faulhaber, "Design of service systems with priority reservation," in *Conf. Rec. 1995 IEEE Int. Conf. Communications*, pp. 3–8.
- [6] G. W. Juette and L. E. Zeffanella, "Radio noise currents n short sections on bundle conductors (Presented Conference Paper style)," presented at the IEEE Summer power Meeting, Dallas, TX, Jun. 22–27, 1990, Paper 90 SM 690-0 PWRS.

#### Mémoires / Theses

[No d'ordre] Nom de l'auteur, "titre de la thèse (ou mémoire)," thèse de doctorat ou mémoire de ......, département, université, pays, mois, année.

#### Exemple:

[7] J. Williams, "Narrow-band analyzer," Ph.D. dissertation, Dept. Elect. Eng., Harvard Univ., Cambridge, MA, 1993.

#### 1.6. Respect du droit d'auteur

La loi sur le droit d'auteur doit être respectée lors de la rédaction du mémoire. Elle s'applique autant aux publications imprimées qu'aux publications électroniques, gratuites ou non. Lorsqu'un extrait plus important est reproduit dans le mémoire, l'étudiant doit obtenir la permission écrite du titulaire des droits d'auteurs et inclure cette permission dans sa mémoire. La reproduction complète d'un article publié ou accepté pour publication nécessite les permissions écrites de tous les coauteurs et de l'éditeur. Ces permissions doivent être incluses dans le mémoire.

#### 1.6.1. *Plagiat*

Quiconque ne respecte pas la directive sur les droits d'auteur se rend coupable de plagiat. Le règlement intérieur des études prévoient la révocation de la candidature de tout étudiant qui commet un plagiat ou une fraude, ou l'invalidation du diplôme si ce plagiat ou cette fraude est décelé(e) après l'obtention du diplôme.

#### 1.6.2. Contenu

La partie « corps de l'ouvrage » doit contenir les éléments suivants : une introduction, une revue critique de la littérature pertinente, la démarche de l'ensemble du travail de recherche et l'organisation générale du document indiquant la cohérence des articles par rapport aux objectifs de la recherche, une discussion générale, une conclusion et perspectives, une bibliographie générale ou une liste des références constituée d'une refonte des références utilisées.

# Chapitre 02

## **MODALITES DE SOUTENANCE**

#### 2.1. Procédures préalables à la soutenance

#### 2.1.1. Dépôt initial du mémoire

- Le dépôt du mémoire de Master est subordonné à la signature d'une autorisation de soutenance par les encadreurs.
- Le candidat doit déposer 3 à 5 exemplaires de son mémoire deux (2) semaines au moins avant la date de soutenance. Ces exemplaires sont destinés aux membres du jury de soutenance. Toutes les copies doivent être présentées dans une reliure (préférablement une reliure boudinée) et imprimées à interligne et demi.
- Sur les deux exemplaires définitifs que le candidat doit remettre après sa soutenance, les membres du jury doivent être mentionnés.
  - Un étudiant n'ayant pas soutenu son mémoire à la date initialement prévue ne peut soutenir en une autre session sauf dérogation (exceptionnellement) pour les motifs suivants :
    - Hospitalisation pour une longue durée ou durant la période des soutenances.
    - Décès d'un proche parent durant la période des soutenances
    - Lettre de motivation de l'encadreur justifiant tout retard dans l'accomplissement du sujet par l'étudiant.
- Il y a une seule session de soutenance, à la fin de l'année universitaire. Cependant pour le PFE [Projet de Fin d'Etude] du Master, une seconde session (rattrapage) pourra être envisagée au maximum **trois semaines** suivant la rentrée universitaire.
  - Un étudiant ne déposant pas son mémoire dans les délais est considéré ajourné.

#### 2.1.2. Composition et nomination du jury d'examen du mémoire

- La soutenance du mémoire de master a lieu publiquement devant un jury comprenant trois à cinq membres, y compris l'encadreur et le président.
  - Le jury doit comporter :
    - o un président de grade le plus élevé,
    - o le (ou les deux) encadreurs,
    - o un à deux examinateurs.
- La présence de l'encadreur n'est pas obligatoire. Cependant, il donne une note d'évaluation de son étudiant de 4 points au maximum.
- Le jury doit être proposé par l'équipe de formation, à travers le responsable de spécialité. Il doit être validé par le comité scientifique du département.
  - Un jury peut comporter un membre invité.

#### 2.1.3. Rôle du jury

Le jury évalue le contenu du mémoire (sa qualité, sa cohérence et, bien sûr, la clarté et la précision de la langue), en apprécie l'exposé oral par le candidat, peut interroger celui-ci, délibère à huis-clos et rend publiques ses décisions par la voix de son président. Le président du jury est un membre à part entière du jury et il doit se prononcer au même titre que ses collègues. Les décisions du jury sont prises à la majorité des voix, celle du président étant prépondérante en cas de partage égal des voix.

#### 2.2. Soutenance

#### 2.2.1. Déroulement de la soutenance

- Elle est dirigée par le président du jury
- Le président du jury s'assure du bon déroulement de la soutenance.
- La soutenance se déroule (pour une durée maximale de **1h50 mn**) comme suit :
  - o une présentation orale (exposé) (20-30 minutes): Le candidat doit y mettre en évidence ses objectifs, la méthodologie adoptée et les principales conclusions de sa recherche. De plus, il doit situer son travail dans le cadre plus général de son domaine d'étude et terminer son exposé en mettant l'accent sur les questions demeurées sans réponse ou qui débouchent sur de nouvelles voies de recherche.
  - Débat et questions : Après l'exposé, les membres du jury et l'auditoire (ayant au moins un diplôme BAC + 5) posent au candidat les questions qu'ils jugent appropriées. (10-15 min par membre examinateur),
  - Obélibérations (10-20 min): les membres du jury se retirent pour délibérer en l'absence du candidat et de toute autre personne étrangère à la composante du jury. Lors des délibérations, l'évaluation du travail du candidat a lieu par consensus ou par vote. Les résultats de la délibération sont consignés sur un PV que tous les membres du jury doivent emmarger.

#### 2.2.2. Verdict du jury

- Après la soutenance, le jury rend son verdict sur le formulaire « PV de soutenance d'un mémoire de master ». Le mémoire peut ainsi être acceptée ou recommandée avec des modifications mineures.
- Les résultats obtenus (note + mention) sont portés publiquement à la connaissance du candidat.

Les mentions possibles étant les suivantes :

Moyenne Finale (Mf)	Signification
16 ≤ MF <18	<b>TRES BIEN</b> – Résultats supérieurs à la moyenne, malgré un certain nombre d'insuffisances.
14≤ MF < 16	BIEN – Travail généralement bon, malgré un certain nombre d'insuffisances notables.
12≤ MF < 14	ASSEZ BIEN – Travail honnête, mais comportant des lacunes importantes.
10 ≤ MF < 12	PASSABLE – Le résultat satisfaisant aux critères minimaux.

#### 2.2.3. Corrections après la soutenance

Même lorsque le mémoire est accepté avant son dépôt final à l'école, le candidat doit apporter les corrections mineures spécifiées par les examinateurs. Lorsque le jury exige d'un candidat des corrections majeures après la soutenance, il ajourne son verdict et reporte sa décision.

#### 2.3. CRITERES D'EVALUATION DU MEMOIRE ET DE LA SOUTENANCE

#### 2.3.1. Critères d'évaluation de la qualité scientifique du mémoire (fond)

- Le mémoire ne doit pas être court pour condenser le travail et ne doit pas être long pour diluer l'essentiel de l'étude (max. 60 pages).
  - Définition de la problématique, des hypothèses de recherche;
  - Qualité et pertinence de la recherche bibliographique et de son exploitation;
  - Adéquation entre la problématique posée et les moyens mis en œuvre pour y répondre;
  - Méthodologie de travail (originalité, robustesse, esprit critique, pertinence) ;
  - Qualité de la discussion, de l'analyse et de l'interprétation des résultats ;
  - Réflexions sur les implications des résultats dans un contexte « global » ;
  - Pertinence du résumé, de l'introduction et des conclusions;
  - Capacité de raisonnement, clarté, esprit de synthèse;
  - Fiabilité et qualité des résultats;
  - Rigueur scientifique.

#### Remarque:

- Dans certains cas, la difficulté du sujet peut être prise en compte si celle-ci a engendré des problèmes techniques, méthodologiques ou conceptuels qui dévalorisent la qualité du travail;
  - Tout plagiat, même partiel, sera sanctionné.

#### 2.3.2. Critères d'évaluation de la qualité rédactionnelle du mémoire (forme)

- Structure générale du mémoire (parties, chapitres, ....);
- Equilibre entre les différentes parties et composantes du mémoire.
- Syntaxe, grammaire et orthographe;
- Titre, introduction, développement structuré, conclusion, bibliographie et annexes;
- Positionnement du travail par rapport à la littérature (bibliographie)
- Travail construit autour d'une problématique claire et pertinente
- Rigueur rédactionnelle, homogénéité; logique dans l'enchaînement des chapitres;
- Clarté et qualités des figures, schémas et des tableaux;
- Nombre, périodes et exploitation des références bibliographiques;
- Cohérence des méthodes et de la présentation des résultats
- Présentation de la méthodologie et exploitation des données, références, mesures, ......
- Qualité de l'analyse et de l'argumentation

#### 2.3.3. Appréciation de la présentation orale :

La soutenance orale a pour but d'évaluer la capacité de communication et de réflexion du candidat. Les critères à prendre en comptes pour son évaluation incluent, dans des proportions variées:

- Capacité à rendre compte de la démarche exposée dans le mémoire
- Qualité de l'exposé (langage, prononciation, ....);
- Qualité du support de l'exposé (diaporamas: illustrations, graphiques);
- Respect du temps alloué.
- Clarté, esprit de synthèse;
- Capacité de l'étudiant à répondre aux questions et à défendre son travail devant le jury;
- Précision dans les réponses aux questions;

#### Important:

La note finale de la soutenance prend en compte:

Désignation	Note
1. La qualité du mémoire (forme et fond)	4 points
2. La qualité de l'exposé (forme et fond)	4 points
3. La réalisation (simulation, expérience, développement d'un produit)	4 points
4. Les réponses aux questions	4 points
5. Note de l'encadreur	4 points

### 2.4. Dépôt final du mémoire

- le candidat doit déposer 2 exemplaires corrigés selon les remarques des membres du jury (consignées sur le PV de soutenance) s'il y a lieu.
  - Le président du jury valide les corrections apportées.
- Un des exemplaires, portant un numéro d'ordre de référence sera adressé à la bibliothèque de la faculté.
- L'étudiant doit aussi fournir sous forme électronique la version définitive (dépôt final) de son mémoire.